

1.

Débitrice:

CMP Investment SA, 1700 Fribourg
2.

Déclaration de faillite:

27.08.2007
3.

Suspension de faillite:

02.12.2008
4.

Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:

29.12.2008
5.

Avance de frais:

CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

But: importation et exportation de métaux précieux et dérivés ainsi que leur commerce en général. Vente et location d'équipements industriels. Assumer les res-ponsabilités d'une société holding financière. Commerce, représentation commerciale, courtage, étude de marchés, acquisition et exploitation de brevets, procédés et recettes et assistance technique dans ces domaines, pour son propre compte, pour les sociétés du groupe exerçant dans l'import et l'export de métaux précieux et dérivés, ainsi que de toute matière première ou produits industriels ou pour le compte de tiers. D'une façon générale, s'intéresser à toutes affaires financières, commerciales, industrielles, mobilières ou im-mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son but principal.

Réf.: secteur II (tél.: 026/305 39 92)

Office cantonal des faillites

P. Porchet, substitut

1700 Fribourg
- (00343453)